



Appel à candidature : résidence d'auteur au Service Université Culture de Clermont-Ferrand pour l'année universitaire 2018 - 2019

Le Service Université Culture (SUC) de l'Université Clermont Auvergne est un service chargé de la politique culturelle de l'enseignement supérieur de l'académie de Clermont-Ferrand. Le SUC veille à l'inscription des actions culturelles de l'Université de Clermont Auvergne dans son territoire et dans la politique académique de la culture. Il développe, depuis ses origines, des partenariats réguliers avec la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), les institutions culturelles, les collectivités territoriales, le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS). Il est inscrit dans la scène culturelle locale. Il s'attache à établir des relations avec l'enseignement et avec la recherche, tant dans les domaines des sciences humaines que dans ceux qui lient les arts et les sciences : rencontres avec l'art et les artistes, espaces de pratiques, lieux de réflexions croisées sur l'art et la culture, conseils pour les projets professionnels du domaine, espaces d'information et de conseils en matière culturelle, suivi de projets.

La résidence d'auteur aura une durée de 8 semaines réparties entre décembre 2018 et mai 2019. L'auteur consacra obligatoirement 70 % de son temps de résidence à la conduite de son projet personnel de création littéraire et 30 % de son temps de résidence à de l'action culturelle et de médiation auprès des publics.

Cette résidence sera en lien avec l'Atelier d'écriture et de création littéraire contemporaine et le festival littéraire « Littérature Au Centre » de Clermont-Ferrand, sur le thème *Littérature et corps*.

L'auteur accompagnera les étudiants de l'Atelier d'écriture et de création littéraire contemporaine dans leur processus de création (relecture critique des textes des étudiants). Il participera à des rencontres dans le cadre de cet atelier, réalisera une préface pour le numéro 22-2019 de la revue *Terres d'encre* à paraître en mai 2019 et autorisera dans ce cadre la publication d'un de ses textes inédits. Il participera, dans le cadre de sa résidence, au festival « Littérature Au Centre », sur cette même thématique de *Littérature et corps*. La fin de sa résidence se déroulera en même temps que le lancement public du numéro 22-2019 de la revue *Terres d'encre* en mai 2019.

En s'appuyant sur sa démarche de création, l'auteur sensibilisera les jeunes à la littérature et à l'écriture. Son projet personnel présidera au contenu de cette résidence. Les actions de médiation culturelle reposeront sur la rencontre du public, autre qu'étudiant, avec le processus de création littéraire. Le projet sera proposé à des étudiants dans le cadre des enseignements, ou à des groupes d'étudiants dans des ateliers de pratique, conduits en lien avec des enseignants. Dans le cadre du thème retenu, l'auteur aura entière liberté de contenus, selon son parcours et ses projets artistiques.

L'auteur acceptera que des informations le concernant (bibliographie, extraits, photos, etc) soient mises en ligne sur les sites internet et sur les différents supports de communication publiés

par le Service Université Culture, la DRAC, l'Université Clermont Auvergne, les autres partenaires de la résidence.

Critères de recevabilité des dossiers :

- auteur de langue française,
- la notion de corps doit prendre place dans son œuvre sous diverses formes, soit comme thématique propre (corps sportif, corps érotique, corps artificiel, corps transgenre, corps handicapé...) soit grâce à des travaux croisés,
- ne pas avoir déjà été en résidence au Service Université Culture de l'Université de Clermont-Ferrand.

Pour constituer leur dossier de candidature les candidats devront fournir :

- un dossier présentant leur travail personnel,
- un CV incluant leur statut professionnel,
- une bibliographie mise à jour,
- un courrier de candidature.

Les dossiers (déclaration de candidature et pièces) doivent être envoyés par messagerie électronique avec inclusion d'une demande d'accusé de réception numérique à Madame Myriam Lépron, responsable du secteur Lire/Ecrire et directrice adjointe du Service Université Culture dont l'adresse de courrier électronique est :

myriam.lepron@gmail.com

Date limite de l'envoi des dossiers, entête du courrier électronique faisant foi : 22 mai 2018.

A l'issue de la réception des dossiers, les candidatures jugées recevables seront examinées par un jury indépendant qui procèdera à un classement des candidats. Les candidats seront dûment informés de la décision souveraine et irrévocable du jury entre le 13 et le 19 juin 2018.

Une allocation de résidence de 5000 euros sera attribuée à l'auteur retenu par la Direction régionale des affaires culturelles d'Auvergne-Rhône-Alpes. Elle prendra la forme d'une subvention de fonctionnement de même montant versée au Service Université Culture de l'Université de Clermont Auvergne sous réserve de la disponibilité effective des crédits déconcentrés de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes sur le programme 224 du ministère de la Culture votés en loi de finances.

L'auteur sera hébergé à la Maison Internationale Universitaire de Clermont-Ferrand par le Service Université Culture. En cas d'indisponibilité de ce lieu, l'auteur sera logé à l'hôtel à Clermont-Ferrand. Les frais de déplacements entre son lieu de résidence et son domicile seront à sa charge, ainsi que ses frais de restauration.

Université Clermont Auvergne
Service Université Culture
29 boulevard François-Mitterrand
CS 60032
63001 Clermont-Ferrand Cedex 1

Ministère de la Culture
Direction régionale des affaires culturelles
d'Auvergne-Rhône-Alpes
Pôle création, médias et industries culturelles
Pôle action culturelle territoriale
Hôtel de Chazerat
4 rue Pascal
63000 Clermont-Ferrand